

Thème : Accès des filles aux filières scientifiques

Exposé du cas

Dans le lycée où vous venez d’être affecté(e), les filles représentent 82 % des élèves de première L et 63 % des élèves de première ES, alors qu’elles ne sont que 38 % en première S et 7 % en première STI2D.

Une enquête réalisée l’année précédente dans l’établissement a mis en évidence que ces disparités ne proviennent pas de différences sur le plan des compétences, mais résultent de choix d’orientation spécifiques.

Question

Le proviseur vous demande de faire partie d’un groupe de travail pour faire évoluer cette situation. Quelles propositions pourriez-vous faire dans ce cadre ?

Documentation fournie avec le sujet

L’influence du genre : une question toujours d’actualité (ONISEP, L’orientation au lycée, janvier 2007)

La convention interministérielle du 25 février 2000, relative à la promotion de l’égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif est le fruit d’une réflexion et surtout d’un constat dérangeant : les filles et les garçons partagent les mêmes salles de classe depuis 1975, disposent du même enseignement, accèdent en théorie aux mêmes études... Mais ils n’ont pas des destinées scolaires identiques et ne présentent pas les mêmes caractéristiques au niveau de leur orientation; ce qui influence directement leur insertion professionnelle.

Malgré les progrès accomplis et la vigilance de beaucoup d’acteurs, pourquoi...

- à copie égale une fille et un garçon n’obtiennent pas la même note ?
- lors des conseils de classes observe-t-on des orientations différentes selon que l’on soit une fille ou un garçon, alors que les résultats et les envies sont identiques ?
- les filles sont minoritaires dans les filières “d’excellence” alors qu’elles sont plus nombreuses à être bachelières avec de meilleurs résultats ?
- sont-elles plus souvent au chômage ?
- ont-elles des salaires inférieurs de 20 % à celui des hommes ?...

Et la liste est encore longue !!!